



profession sport & loisirs

Association de Promotion du Sport et du Loisirs - APSL 27



Communauté de Communes
Canton de Corneilles

PROFESSION SPORT ET LOISIRS DE L'EURE

Mardi 16 mars 2010



L'origine

La naissance des associations Profession Sport et Loisirs

Le dispositif a été créé en 1989 à l'initiative de Roger BAMBUCK, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, faisant suite à un **constat d'émiettement et de marginalisation de l'emploi sportif au profit des "bénévoles indemnisés"**. Face à cette situation, le Ministère de la Jeunesse et des Sports propose la création d'associations départementales chargées de prendre en charge la gestion de salariés et de les mettre à disposition des clubs en éprouvant le besoin.

L'idée permettait surtout aux diplômés du secteur sportif de bénéficier d'un réel statut social et de toute la protection sociale qui allait avec, leur évitant ainsi de se retrouver démunis en cas d'accident dans le cadre du travail "au noir".

Au-delà de ce premier moyen d'action, les associations ont évolué pour se retrouver chargées d'une mission de "structuration et développement du marché de l'emploi du sport et de l'animation".

En 2005, après 15 années d'expériences accumulées, les associations Profession Sport décident de se fédérer et de créer le Groupement National Profession Sport et Loisirs.

Groupement National Profession Sport et loisirs

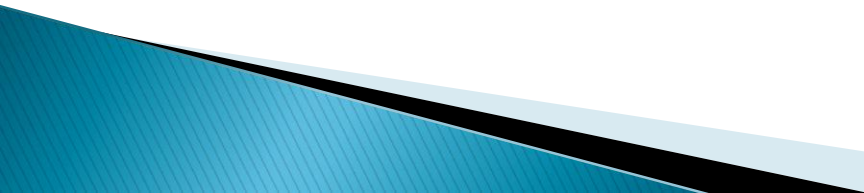


Les services de l'APSL 27

- ▶ La Plateforme de l'Emploi Associatif
 - La bourse de l'emploi
 - La mise à disposition
 - La gestion salariale
 - META GE
- ▶ Le Centre de Ressource et d'Information pour le bénévoles

La Bourse de l'emploi

La bourse d'emploi nationale

- ▶ Aide au recrutement
 - ▶ Un service gratuit pour trouver un emploi ou un professionnel dans les secteurs du sport et des loisirs.
 - ▶ L'APSL accompagne les associations, recherchent les candidats correspondant aux besoins et mettent les professionnels en relation avec les employeurs.
 - ▶ De nombreuses offres d'emplois sont ainsi adressées à nos services par des employeurs, analysées, puis diffusées.
- 

La Mise à disposition (M A D)

La mise à disposition : Un dispositif simple pour employer un professionnel et construire un « véritable emploi ».

Vous êtes...

Une association sportive, une association socioculturelle, une collectivité locale (Mairie, EPCI), une école, un secteur enfance jeunesse, un accueil collectif de mineurs, un comité d'entreprise, un institut spécialisé, un organisme de formation...

Vous recherchez...

Un éducateur sportif diplômé,
Un animateur socio-culturel qualifié,
Un entraîneur spécialisé...

Nous vous proposons de...

Mettre à votre disposition des professionnels diplômés et qualifiés pour quelques heures, quelques jours ou une saison.

Vous accompagner en prenant en charge l'ensemble des formalités administratives, sociales et fiscales (contrats de travail, bulletins de salaire, cotisations...).

Établir avec vous une étude financière pour vous proposer une solution adaptée à votre budget.

Gestion Salariale

Présentation du service « Gestion Salariale »:

La gestion salariale : Le service « Gestion de l'Emploi » est une offre de service qui prend en charge depuis 2002 l'ensemble des obligations administratives liées à l'emploi.

Désignée comme tiers de confiance dans le cadre d'un partenariat avec l'URSSAF, elle permet de décharger les associations sur toutes les tâches contraignantes liées à l'établissement des salaires.

L'APSL 27 produit donc pour les associations adhérentes :

- Les bulletins de salaire mensuels en deux exemplaires,
- Les déclarations trimestrielles à l'URSSAF, Assedic, caisse de retraite complémentaire, prévoyance...
- La DADS de fin d'année, (Déclaration Annuelle des Données Sociales)
- La déclaration de taxe sur les salaires,
- La déclaration de formation professionnelle,
- Les certificats de travail,
- Les soldes de tout compte,
- Une aide à l'établissement des attestations Assedic...

META GE

Mutualisation de l'Emploi Territorial et Associatif

- ▶ Ce nouveau service a vu le jour en juillet 2008 et a pour objectif d'accompagner les associations désireuses de monter un Groupement d'Employeurs. Sur les premiers mois de 2009, ce service a accompagné 5 associations dans leurs démarches et sur ces 5, un groupement d'employeurs est actif à ce jour avec un salarié à temps plein.
- ▶ L'autre mission de ce service était d'impulser la création d'un Groupement d'employeurs à l'échelle Départementale qui s'intégrerait dans le projet d'une Plateforme de l'emploi mutualisé impulsé par l'APSL 27.
- ▶ Cette association a vu le jour en avril 2009 et porte le nom de « META GE », l'APSL 27 met à disposition de cette association ses services par le biais d'une convention de gestion liant les deux associations. L'objectif étant de transférer au « META GE » les éducateurs ayant consolidé un réseau d'employeur « fidèles » et désireux de s'investir dans le parcours professionnel de l'éducateur.



Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles

Un lieu et un accompagnement permanent pour les bénévoles d'associations

Les principaux services offerts par le CRIB sont :

- ✓ la délivrance d'un premier niveau d'information en matière administrative, comptable, juridique et de gestion;
- ✓ l'orientation et la mise en relation avec d'autres sources d'information;
- ✓ l'expertise dans les domaines:
 - De l'emploi: aide à l'élaboration de contrat et aux déclarations URSSAF, conseil sur les formations professionnelles...
 - des questions statutaires et juridiques: sur les problèmes de responsabilités des associations et des dirigeants bénévoles, l'élaboration de règlement intérieur, le changement de statut...
 - de la recherche de ressources financières: aide à la recherche de subventions publiques, accompagnement pour la constitution de dossiers....

Le centre ressource participe à la mise en réseau de partenaires œuvrant dans le domaine de l'information, du conseil et de l'expertise, sur le plan départemental, régional et national. Il facilite aussi l'accès des associations à leur environnement extérieur (partenaires commerciaux, prestataires publics et semi-publics...).

Le CRIB s'intègre ainsi de manière cohérente dans les réseaux existants en matière d'information des bénévoles et de soutien à la vie associative, avec lesquels il travaille en complémentarité et en étroite collaboration.



**Vous êtes Dirigeant Bénévole d'une association,
nous vous proposons des réunions d'informations
sur le thèmes suivants:**

Réunions d'informations

- Le mécénat
- Les responsabilités civiles et pénales
- Internet et les associations
- Les différentes sources de financement
- La communication des associations
- La comptabilité
- Elaboration d'un projet associatif
- Le contrat unique d'insertion (CUI - CAE Passerelle)
- Autres besoins ?



et le Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A)

Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A)

- Son but est de vous apporter des réponses concrètes aux problèmes quotidiens rencontrés.
- De rentrer en relation avec les acteurs locaux de la vie associative et du sport,
- De bénéficier d'un accompagnement permanent du CRIB 27 suite à la formation,
- De bénéficier d'une reconnaissance de vos compétences au travers d'un Certificat.

Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A)

PROGRAMME

La formation théorique, d'une durée de 35h, est constituée de 6 modules :

Principes fondamentaux de la loi 1901 par rapport aux autres groupements,

Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics,

Compétence en matière d'organisation et de gouvernance,

Compétence en matière de finances associatives,

Compétences en matière de ressources humaines associatives,

Compétences en matière de gestion de projet associatif.

La formation pratique de 20 jours au sein de votre association où vous bénéficierez de réponses concrètes et d'un accompagnement sur la conduite de vos projets.



Les réunions d'informations peuvent s'organiser très vite sur demande.

La formation du CFGA est prise en charge par les OPCA ou le CDOS 27 selon votre situation.

Nos partenaires



profession sport & loisirs
GROUPEMENT NATIONAL



Communauté de Communes
Canton de Cormeilles

DÉPARTEMENT DE
L'EURE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



REGION
HAUTE
NORMANDIE



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Site national



PREFECTURE
DE
L' EURE

